

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE MOIRE
DU
08 Janvier 2019

DELIBERATIONS

AMENDES DE POLICE 2018 :

Afin de pouvoir percevoir la dotation de 6.100 € pour la numérotation et la dénomination des voies, il est nécessaire de délibérer en s'engageant à effectuer les travaux et en acceptant le montant de la dotation.

→ *Accord du conseil*

TRAVAUX DES COMMISSIONS.

BATIMENTS :

Agrandissement mairie

- Quelques finitions restent à effectuer surtout au niveau de la peinture.

Restauration appartement/mairie :

- Les travaux doivent reprendre cette semaine.

VOIRIE :

- Deux arrêtés de voirie sont proposés, à savoir :
 - La mise en place d'un sens unique sur la VC 2 dans le sens RD 607 vers VC 1
 - Un stationnement interdit qui reprend les règles générales du stationnement. Cet arrêté sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres du Bourg.

→ *Accord du conseil*

FESTIVITES :

- un barnum de 18 m2 a été installé le 2 janvier devant la salle du préau.
- Deux appareils de chauffage électriques ont été loués à LOXAM (Lozanne) pour un montant de 19,50 € HT chacun.
- Plus de 80 personnes étaient présentes.
- Cocktail : La prestation de Pizzazergues et de la Boucherie Paillasson a été très appréciée ainsi que les vins et le crémant.
- Les remontées concernant les travaux mairie sont plutôt très positives.

ACTION SOCIALE

- Le repas des aînés se déroulera samedi 12 janvier 2019 à midi à la salle des fêtes de Bagnols. Pour Moiré 28 personnes sont inscrites dont 19 aînés.

CIMETIERE

- Demander devis pour exhumation et nettoyage des tombes. La commission s'en charge.
- Vider la réserve de déchets verts.

ADRESSAGE METRIQUE

- Mise en place en Avril